



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**intefp**

Institut National du Travail, de l'Emploi  
et de la Formation Professionnelle



# **LIVRET PÉDAGOGIQUE DE L'AGENT EN MOBILITÉ Parcours SRC**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PRÉSENTATION .....	3
CONTEXTE.....	3
AGENTS CONCERNES.....	3
DESIGNATION D'UN REFERENT .....	3
LE PARCOURS DE FORMATION .....	4
INTRODUCTION.....	4
DÉROULEMENT DU PARCOURS DE FORMATION.....	4
E-LEARNING .....	4
INITIATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
MODULE 1.....	4
INTRODUCTION AU CONTROLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	4
MODULE 2.....	4
CONTROLE DES ORGANISMES DE FORMATION .....	4
MODULE 3.....	4
COMPTABILITE .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
MODULE 4.....	4
DECISION ADMINISTRATIVE .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
MODULE 5.....	5
CONTROLE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION .....	5
A L'ISSUE DU PARCOURS DE FORMATION : L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION .....	9
CONTACTEZ-NOUS !.....	10

# PRÉSENTATION

## CONTEXTE

L'INTEFP accompagne la mobilité fonctionnelle des agents en proposant un parcours de formation, composé d'un socle métier et des formations complémentaires en formation continue.

La mobilité fonctionnelle et le parcours de formation qui est proposé impliquent l'ensemble des parties prenantes :

- les agents en mobilité, acteurs de leur formation;
- l'INTEFP par la mise en place de modules de formation à l'INTEFP Marcy l'Etoile ou en CIF;
- les services déconcentrés par la désignation d'un référent garant de la cohérence du parcours.

L'objectif de ce parcours est de vous accompagner dans votre prise de poste en vous apportant les connaissances fondamentales vous permettant d'assurer vos fonctions au sein du service régional de contrôle.

## AGENTS CONCERNES

Le parcours mobilité SRC est destiné aux agents et chefs de service affectés dans un service régional de contrôle de la formation professionnelle depuis moins d'un an.

Il est toutefois souhaitable que vous ayez une expérience minimale de quelques semaines vous ayant permis de prendre connaissance de l'activité du SRC et de dossiers de contrôle au moment où vous démarrez le parcours.

## DESIGNATION D'UN REFERENT

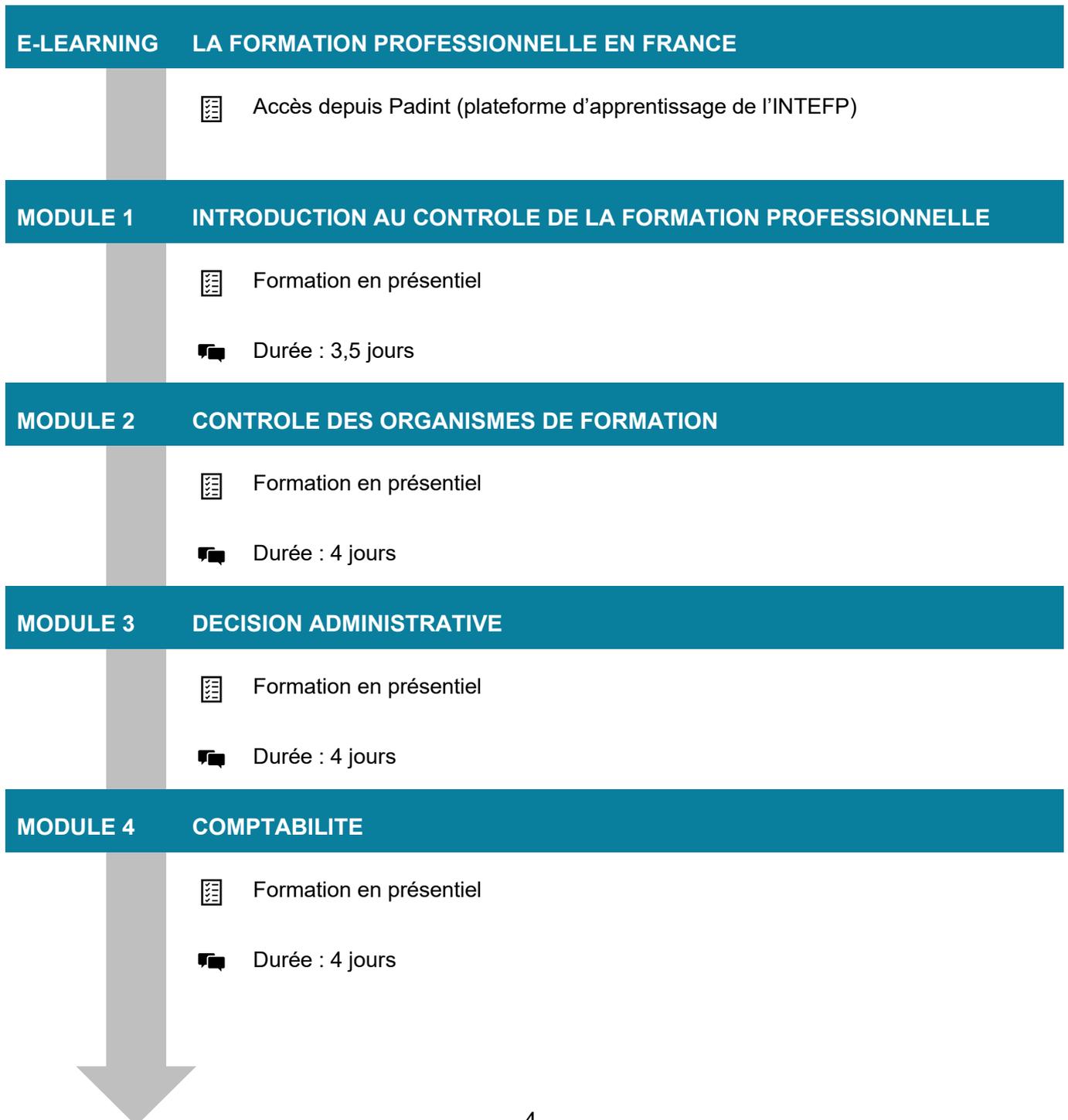
L'INTEFP préconise la désignation d'un référent pédagogique car cela permet un suivi plus précis et favorise une meilleure intégration de l'agent dans le service. Le référent lui communique les informations dont il a besoin pour se repérer. Il organise des points réguliers et notamment au retour des périodes de formation.

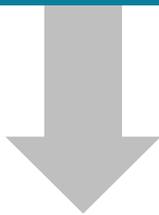
# LE PARCOURS DE FORMATION

## INTRODUCTION

Les modules vous permettront de découvrir le cadre du contrôle de la formation professionnelle, ses acteurs et ses enjeux, d'acquérir les connaissances et méthodes nécessaires à la réalisation d'un contrôle, de d'assurer la sécurité juridique des décisions que vous rédigez.

## DÉROULEMENT DU PARCOURS DE FORMATION





 Formation en présentiel

 Durée : 4 jours

### FORMATION EN LIGNE

---

OBJECTIFS		Pouvoir s'imprégner de l'historique et de l'environnement du champ de la formation professionnelle
CONTENUS		Un module d'acculturation à la formation professionnelle dénommé "la formation professionnelle en France" et 4 capsules sont à suivre en e-learning avant l'entrée en formation.

## MODULE 1

### INTRODUCTION

#### EN FORMATION AU CIF

---

OBJECTIFS		<p>Découvrir le cadre du contrôle de la formation professionnelle et les outils mis à disposition pour préparer les contrôles avec les logiciels MAF et MSDC.</p> <p>Se former aux enjeux de régulation de la formation professionnelle par l'approche de la qualité et de la prévention des dérives sectaires.</p>
CONTENUS		<p>Présentation du cadre du contrôle de la formation professionnelle et des outils</p> <p>Obligations des prestataires de formation (déclaration d'activité et bilan pédagogique et financier)</p> <p>Rôle des autres acteurs intervenant dans la régulation de la formation professionnelle (financeurs, contrôle pédagogique, réglementation en matière de certifications professionnelles)</p> <p>Certification qualité des organismes de formation</p> <p>Prévention des dérives sectaires</p>
DEROULEMENT		4 journées pédagogiques

## MODULE 2

### CONTROLE DES ORGANISMES DE FORMATION

#### EN FORMATION AU CIF

---

OBJECTIFS		<p>Connaitre les droits et obligations d'un OF,</p> <p>Comprendre la nature et l'étendue d'un contrôle d'OF,</p> <p>Assimiler le contenu d'un contrôle administratif et financier,</p> <p>Acquérir une méthodologie de contrôle, du choix du contrôle à la rédaction du rapport de contrôle,</p> <p>Connaitre la nature des suites à donner au contrôle : rapport de contrôle, suites pénales (PV, article 40).</p>
-----------	---	---

CONTENUS		Présentation du cadre du contrôle administratif, financier et de la réalisation des actions de formation des dispensateurs de formation Modalités de déroulement du contrôle Suites au contrôle
DEROULEMENT		4 journées pédagogiques

## MODULE 3 DECISION ADMINISTRATIVE ET PREVENTION DU CONTENTIEUX

### EN FORMATION AU CIF

---

OBJECTIFS		Ce module vise à faire acquérir aux agents une pratique professionnelle conforme aux règles procédurales de forme et de fond, nécessaire à la sécurité juridique des décisions qu'ils rédigent dans l'exercice de leurs fonctions et à prévenir le recours contentieux
CONTENUS		Rédiger une décision administrative Faire entrer en vigueur et sortir de vigueur une décision administrative Traiter un recours administratif Connaître les différents recours contentieux et savoir les analyser Rédiger un mémoire en défense
DEROULEMENT		4 journées pédagogiques

## MODULE 4 COMPTABILITE

### EN FORMATION AU CIF

---

OBJECTIFS		Cette formation permettra aux participants d'avoir une bonne connaissance des documents de base de la comptabilité (livre journal, grand livre...), de se repérer dans les documents de synthèse (bilan et compte de résultat), de connaître les spécificités comptables propres aux organismes de formation et d'utiliser ces connaissances lors de leurs contrôles.
CONTENUS		Obligations de tenue d'une comptabilité et finalités de la comptabilité, Mécanismes, principes et acteurs de la comptabilité ; règles spécifiques aux micro-entreprises Les différents documents comptables (de la pièce comptable aux comptes de résultat et bilan) et leur articulation Dispositions comptables particulières aux organismes de formation (suivi comptable distinct, plan comptable adapté, exonération de TVA, nomination du commissaire aux comptes) ; si besoin, présentation du BPF, en lien avec les obligations comptables Dispositions comptables particulières aux organismes de formation par apprentissage (arrêté du 21/07/2020) Jurisprudence relative aux obligations comptables des prestataires de formation Présentation de notions complémentaires (immobilisations, amortissements, emprunts,

DEROULEMENT



TVA, créances et dettes, provisions et dépréciations, compte courant d'associé, IS)  
4 journées pédagogiques

## MODULE 5

## CONTROLE DU CPF

### EN FORMATION AU CIF

---

OBJECTIFS



L'objectif de la formation est de mettre les stagiaires en capacité de réaliser le contrôle CPF d'un organisme de formation et de maîtriser les étapes de la procédure de contrôle. Ce module a pour objet de restituer les stagiaires dans l'environnement de la Formation Professionnelle, en leur présentant le CFP et ses acteurs.

CONTENUS



Rappel sur le dispositif CPF  
Présentation de France compétences  
Présentation de la CDC  
Les différents types de Fraudes  
Déroulé d'un contrôle  
Cas pratiques  
Les suites du contrôle

DEROULEMENT



4 journées pédagogiques

# A L'ISSUE DU PARCOURS DE FORMATION : L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION

FORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES :  
FILIÈRES, MÉTIERS ET  
THÉMATIQUES

CATALOGUE FORMATION CONTINUE

[INTEFP Formations - INTEFP Formations  
\(agate-erp.fr\)](http://agate-erp.fr)

PRIORITAIRES / 12 MOIS

Les acquis ont vocation à être complétés par une **offre de formation complémentaire**, permettant à l'agent en mobilité d'approfondir ses compétences et connaissances. L'agent en mobilité est prioritaire pour s'inscrire aux formations prévues dans l'offre nationale de formation pendant 12 mois à l'issue du parcours.

L'offre nationale de formation est disponible auprès des responsables régionaux de formation (RFO). Il est également possible de consulter le catalogue en ligne, mis à jour régulièrement ou de s'inscrire en ligne, à l'adresse suivante : [INTEFP Formations - INTEFP Formations \(agate-erp.fr\)](http://agate-erp.fr)

## CONTACTEZ-NOUS !



Responsable de projet  
[florence.eonnet@travail.gouv.fr](mailto:florence.eonnet@travail.gouv.fr)



04 99 54 74 70  
06 46 09 52 84



**INTEFP**  
1498 Route de Sain-Bel  
69280 Marcy-l'Etoile



[www.intefp.travail-emploi.gouv.fr](http://www.intefp.travail-emploi.gouv.fr)



[linkedin.com/company/intefp](https://linkedin.com/company/intefp)